



# LE SAINT-JÉRÔME

Journal municipal de Saint-Jérôme



APRÈS LE TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL

UN VÉRITABLE  
QUARTIER DES SPORTS  
PREND FORME AVEC  
LE NOUVEL ARÉNA  
RÉGIONAL



Voir page 8

Boire de l'eau en toute quiétude.....	3
Un futur complexe sportif.....	4-5
Une nouvelle association sportive pour le soccer.....	6
Rappels de saison.....	7



## MOT DU MAIRE

Chers Jérômiens,  
Chères Jérômiennes,

Nous avons, au cours des dernières semaines, vu tomber les premiers flocons sur notre belle ville et nous avons commencé à nous vêtir de vêtements plus chauds, ce qui signifie que la saison hivernale est à nos portes.

À la Ville de Saint-Jérôme, nous sommes fins prêts pour vous permettre de vivre un hiver des plus chaleureux grâce aux activités culturelles, aux événements sportifs, aux festivités et aux services publics qui redoubleront d'efforts pour vous offrir un environnement sécuritaire et ce, dans tous les secteurs.

Cette dernière édition de l'année contient de nombreuses informations sur les horaires du temps des Fêtes et sur les activités spéciales qui vous sont proposées. Je vous invite à les consulter et à en profiter pleinement.

Par ailleurs, le premier janvier 2012 marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire du regroupement qui a donné naissance à la nouvelle ville de Saint-Jérôme. Ce qui a été accompli durant cette décennie génère un sentiment de fierté bien légitime. Il suffit de mentionner l'arrivée du train de banlieue, la reconstruction de la gare, le campus de l'UQO, la zone commerciale en bordure de l'autoroute, l'essor du parc industriel, l'aménagement de nouveaux espaces verts, le Centre 50+, l'Espace culturel Claude-Henri Grignon, des kilomètres et des kilomètres de rues ouvertes ou refaites. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons mis les bouchées doubles pour faire de Saint-Jérôme une véritable capitale régionale.

L'année 2011 qui s'achève a apporté elle aussi son lot de bonnes nouvelles, surtout quand on pense au développement d'un véritable quartier des sports, avec le terrain de soccer football synthétique et bientôt ce magnifique aréna régional qui verra enfin le jour au grand bonheur de toutes et tous.

Toutes ces réalisations sont le résultat d'une volonté de développer une culture de l'excellence, pour toute la population jérômiennne, des plus jeunes aux plus sages.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les employés, les cadres de chaque service, la direction générale et mes collègues du conseil municipal qui travaillent à faire de Saint-Jérôme une ville d'excellence.

Joyeux Noël et bonne année 2012.

Le maire,



Marc Gascon



VILLE DE SAINT-JÉRÔME



## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Renée Arsenault**  
District n° 1  
450 592-3469

Maire suppléant  
Membre de la commission de la voirie et des bâtiments  
Membre de la commission des affaires culturelles



**Guy Lalande**  
District n° 2  
450 438-2021

Président de la commission de l'urbanisme et du développement durable  
Vice-président de la commission de l'environnement



**Bernard Bougie**  
District n° 3  
450 431-7227

Président de la commission des affaires communautaires  
Vice-président de la commission de la voirie et des bâtiments



**Alain Langlois**  
District n° 4  
450 569-2242

Membre de la commission des affaires communautaires  
Membre de la commission des transports



**Robert Carrière**  
District n° 5  
450 432-5629

Président de la commission de l'environnement  
Vice-président de la commission des affaires culturelles  
Membre du comité exécutif



**Benoît Delage**  
District n° 6  
450 436-6134

Président de la commission de l'environnement  
Vice-président de la commission des affaires culturelles  
Membre du comité exécutif



**Marcel Lachance**  
District n° 7  
450 432-4399

Président de la commission des affaires culturelles  
Vice-président de la commission des transports



**Michel Des Chênes**  
District n° 8  
450 565-0693

Membre de la commission de l'environnement  
Membre de la commission des sports et des loisirs



**Martin Pigeon**  
District n° 9  
450 436-1787

Président de la commission de la sécurité publique  
Vice-président de la commission des sports et des loisirs



**François Boyer**  
District n° 10  
450 224-1148

Président de la commission de la voirie et des bâtiments  
Vice-président de la commission des affaires communautaires



**Tommy Kulczyk**  
District n° 11  
450 432-3700

Président de la commission des sports et des loisirs



**Manon Labrèche**  
District n° 12  
450 432-2733

Présidente de la commission des transports  
Vice-présidente de la commission de l'urbanisme et du développement durable  
Membre du comité exécutif



**Luc Savoie**  
District n° 13  
450 592-3921

Membre de la commission de la sécurité publique  
Membre de la commission de l'urbanisme et du développement durable



**Michèle Cécilier**  
District n° 14  
450 438-1073

Vice-présidente de la commission de la sécurité publique

## CONSOMMEZ L'EAU DE VOTRE ROBINET EN TOUTE QUIÉTUDE !

Alexandre Rheault-Garon et Annie Lemire de la Ville de Saint-Jérôme en route vers les prélèvements hebdomadaires d'échantillons d'eau potable, pour en assurer sa qualité.



Chaque mardi dès 7 h, un technicien de la Section de production d'eau potable du Service des travaux publics sillonne le territoire jérômienn pour effectuer des tests d'eau chez les commerçants et les citoyens. Équipé de sa trousse d'analyse, il vérifie la qualité de cette ressource essentielle à notre bien-être.

Ces échantillonnages hebdomadaires sont régis par le règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. À ces vérifications rigoureuses s'ajoutent une série d'étapes de filtrations et de traitements sophistiqués afin de transformer l'eau puisée dans la rivière du Nord en eau d'une qualité exceptionnelle. L'équipe de spécialistes de l'usine de Saint-Jérôme a même choisi d'excéder les normes de traitement exigées par le ministère comme mesure additionnelle de contrôle.

### UNE VEILLE 24 HEURES SUR 24

Dans les 10 dernières années, la qualité de l'eau livrée par l'usine n'a jamais dérogé aux normes établies par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Par contre, lors de travaux sur l'aqueduc impliquant une dépressurisation des conduites, la ville a pour politique de décréter un avis d'ébullition « préventif » qui se limite habituellement aux rues avoisinant les travaux. Ces avis sont une mesure de sécurité qui vient compléter le suivi réglementaire de la qualité de l'eau potable. Précisons également que la Ville s'est dotée d'une équipe permanente spécialisée d'opérateurs pour veiller 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, sur les installations et les données confirmant la qualité de l'eau appropriée. Un bris mécanique qui survient le dimanche ne peut être reporté au lundi puisque la santé des citoyens pourrait en dépendre.

### GRANDE COOPÉRATION DES COMMERÇANTS ET DES CITOYENS

Enfin, depuis plusieurs années, des commerçants acceptent de recevoir régulièrement la visite d'un technicien qui prélève un échantillon d'eau. À l'occasion, des citoyens sont également sollicités pour ces tests. Cette coopération est particulièrement appréciée et contribue à maintenir la qualité de l'eau dans votre ville.

### L'EAU EN QUELQUES CHIFFRES

- De 60 à 75 échantillons d'eau prélevés par mois
- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, surveillance de la qualité de l'eau
- Plus de 300 kilomètres de conduites d'aqueduc sur l'ensemble du territoire
- 1 usine de production d'eau potable à Saint-Jérôme
- 3 puits qui desservent des secteurs résidentiels
- 9 opérateurs diplômés et spécialisés en traitement d'eau potable
- 13 ouvriers spécialisés oeuvrant sur le réseau d'aqueduc et des saisonniers
- 6 gestionnaires et contremaîtres



### CONSEIL

Évitez la consommation d'eau embouteillée, optez plutôt pour l'eau de votre robinet qui peut être réfrigérée dans un récipient avec filtre.

# DÉVOILEMENT DU PROJET D'ARÉNA RÉGIONAL

Les Villes de Prévost, Sainte-Sophie et Saint-Jérôme formant la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord ont présenté leur projet de complexe sportif qui sera construit dans le prolongement de la rue Filion, tout juste à côté du terrain synthétique de soccer-football.

Les maires étaient fiers de présenter les esquisses intérieures et extérieures de ce futur complexe qui desservira les besoins actuels et futurs des résidents des trois municipalités et des partenaires impliqués.



Vue au niveau de la rue du bâtiment.

## UN PROJET APPRÉCIÉ PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PARTENAIRES

Au cours des dernières semaines, l'équipe de la Régie a présenté les plans de son projet aux élus des trois municipalités, aux partenaires qui sont la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et le Cégep de Saint-Jérôme, ainsi qu'aux principaux utilisateurs, notamment les représentants du hockey mineur, du patinage de vitesse et du patinage artistique.

L'aménagement des deux nouvelles glaces et de ses équipements se veut avant toute chose pensé et conçu pour répondre aux besoins des membres et des partenaires de la Régie. « Nos municipalités désirent offrir un complexe de glace de qualité, au même titre que les autres équipements ou services que nous avons en commun et que nous serons appelés de plus en plus à partager au cours des prochaines années », de conclure le maire de Sainte-Sophie et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, M. Yvon Brière.



## SUBVENTIONS TRÈS ATTENDUES

La Régie a donné le feu vert à un règlement d'emprunt de 20 millions de dollars pour les travaux d'aménagement de ce futur complexe sportif. Mais avant d'effectuer la première pelletée de terre, la Régie attendra la réponse à sa demande de subvention, présentée auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase II, dont le montant maximum est de 7,5 millions de dollars.

« Nous estimons que notre projet doit maintenant recevoir une attention particulière du gouvernement du Québec. Nous sommes en accord pour procéder à cette nouvelle phase du projet en prévoyant recevoir un appui financier favorable de Québec. Un soutien financier acceptable qui permettra d'aller de l'avant et de construire notre aréna », a exprimé le maire de Prévost, M. Germain Richer.

La Régie anticipe aussi des aides supplémentaires d'autres programmes afin de respecter le cadre financier que se sont fixé les municipalités participantes. « Les subventions attendues nous permettront de respecter la capacité de payer de nos contribuables, des utilisateurs et partenaires afin d'offrir un service de qualité répondant aux besoins actuels. Outre cet important projet, nous devons également tenir compte de l'ensemble des autres engagements et plans d'immobilisation nécessaires dans nos communautés respectives », de préciser M. Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme.

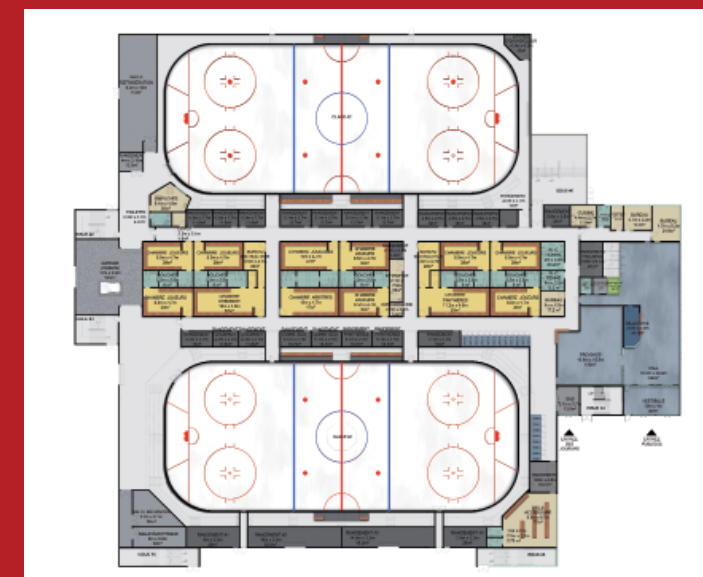
Les partenaires de la Régie de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord Serge Tessier, Luc Saint-Germain, respectivement directeur général et président du Cégep Saint-Jérôme, Claude Léonard, président de la Fédération des clubs de hockey mineur de Saint-Jérôme, Germain Richer, maire de Prévost, Manon Grimard, trésorière du Club de patinage artistique de Saint-Jérôme, Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, Yvon Brière, maire de Sainte-Sophie, Frédérick Déry, président du Club de patinage de vitesse Saint-Jérôme et Rémy Tillard, président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

## L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD EN CHIFFRES

- Nombre d'étages : 2
- Superficie du terrain : 29 734 m<sup>2</sup>
- Superficie du bâtiment : 7 745 m<sup>2</sup>
- Nombre de patinoires intérieures : 2
- Nombre de sièges : 1000 et 300
- Nombre de spectateurs : 1350 et 500
- Nombre de patinoires extérieures : 2 (futur)
- Stationnement : 400 places
- Valeur du projet : 20 M \$
- Localisation : adjacent au terrain synthétique de soccer-football de la Ville dans le prolongement de la rue Filion, près du Centre Notre-Dame et de la polyvalente de Saint-Jérôme
- Ouverture : automne 2013



Implantation projetée du complexe sportif qui sera localisé au bout de la rue Filion, adjacent au nouveau terrain synthétique de la ville pour le soccer et le football.



Aménagement intérieur au rez-de-chaussée avec les deux patinoires et les équipements : chambres des joueurs, billetterie, boutique, restaurant.



Depuis toujours, les pompiers de Saint-Jérôme ont à cœur de s'impliquer dans la communauté. Pour eux, la sécurité et le bien-être des citoyens sont une préoccupation qui va au-delà de leur profession. Elle se manifeste dans des activités caritatives qu'ils organisent ou qu'ils appuient.

Dans le temps des fêtes, nos pompiers collaborent notamment aux Matinées de Noël gratuites du Cinéma du Carrefour du Nord. Au cours de cinq samedis consécutifs en novembre et en décembre, les citoyens ont pu apporter au cinéma des denrées non-périssables et assister gratuitement à la projection de l'un des neuf films mis au programme pour la circonstance. Les pompiers étaient sur place pour rencontrer les participants et recueillir leurs dons. Cette collecte de denrées vient en renfort aux banques alimentaires, à une période de l'année où la demande est en forte hausse.



Le conseil d'administration du Club de soccer Saint-Jérôme. De gauche à droite, debout : David Charest, Sébastien Fauteux, Isabelle Bourgeois, Pascal Demers, Brigitte Harrington, le président Daniel Sarrazin, Chantal Tardif et Sylvain Plante. Première rangée : Bertrand Boismenu, Julien Brière, Mathieu Asserlon. Absent : Loïc Kauffeisen. À noter que Danielle Clément de la Division des loisirs et des sports siège au conseil comme représentante de la Ville de Saint-Jérôme.

## FUSION DE L'ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE SAINT-JÉRÔME ET DU MISTRAL

Les conseils d'administration de l'Association de soccer mineur de Saint-Jérôme et du Mistral ont concrétisé la fusion des deux associations, réalisant un projet qui planait depuis plus d'un an.

Les principaux avantages évoqués par les dirigeants consistent à concentrer les ressources de la communauté et à optimiser le travail des bénévoles, mais aussi à donner de nouvelles opportunités aux joueurs. Ceux qui veulent aller aux Jeux du Québec, étudier en sport-études ou participer à des compétitions de haut niveau doivent faire partie d'un club fédéré, l'objectif étant de permettre aux joueurs d'évoluer à leur niveau.

La nouvelle touche un grand nombre de personnes puisque le soccer est le sport numéro un au Québec. À elle seule, l'Association de soccer mineur de Saint-Jérôme regroupait environ 730 jeunes, qui jouaient dans les limites de Saint-Jérôme, tandis que le Mistral regroupait 500 jeunes rivalisaient avec les équipes de la région. Ils se retrouveront tous, désormais, sous une même bannière « LE CLUB DE SOCCER SAINT-JÉRÔME ».

## IMPLICATION COMMUNAUTAIRE DES POLICIERS DE SAINT-JÉRÔME

Les policiers de Saint-Jérôme sont fréquemment appelés à interagir avec la population dans le cadre d'activités communautaires ou caritatives. Ils sont eux-mêmes les organisateurs de plusieurs campagnes de financement et d'événements annuels. Par exemple, le concept de « l'Arbre du partage », mis de l'avant en 2010 dans le temps des fêtes, revient cette année pour faire le bonheur des enfants des familles les moins fortunées.

L'idée est simple : les citoyens se présentent au poste de police, pigent dans l'arbre de Noël un carton correspondant à un enfant, achètent un cadeau selon les critères indiqués, puis rapportent au poste de police le cadeau qui sera ensuite distribué par le Père Noël en auto-patrouille. La générosité, la confidentialité et la bonne humeur caractérisent cette activité déjà très populaire.

## RAPPELS DE SAISON

### PATINOIRES EXTÉRIEURES (ACTIVITÉ GRATUITE EN TOUT TEMPS)

Période d'ouverture : de la mi-décembre à la mi-mars (selon la température)

#### Avec pavillon

Ouvert du 26 décembre 2011 au 8 janvier 2012 de 12 h à 21 h

- Parc Richer (995, rue Quintin)
- Parc de la Source (450, boulevard de La Salette)
- Parc de La Salette (999, rue de l'Église)
- Parc Schulz (2052, rue Schulz)
- Parc Locas 118<sup>e</sup> Avenue (à l'arrière de l'école Sacré-Cœur)
- Parc Lafontaine (2108, boulevard Lafontaine)
- Parc de la Polyvalente Saint-Jérôme (535, rue Filion)

#### Sans pavillon

- École Frenette (109, rue Marie-Victorin - à l'arrière de l'école)
- École Saint-Stanislas (564, 16<sup>e</sup> Avenue - à l'arrière de l'école)
- Parc des Eaux-Vives (rue des Eaux-Vives - secteur Eau-Vive 1)
- Polyvalente Cap-Jeunesse (600, 36<sup>e</sup> Avenue - côté gauche de l'école)

#### Horaire régulier (patinoires extérieures)

Lundi au jeudi	16 h à 21 h
Vendredi	16 h à 22 h
Samedi	10 h à 22 h
Dimanche	10 h à 21 h

#### Horaire du parc de la polyvalente de Saint-Jérôme (anneau de glace et patinoires)

Lundi au vendredi	13 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 22 h

#### Horaire des Fêtes

Toutes les patinoires extérieures seront fermées les 24, 25 et 31 décembre 2011 et le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### PATIN LIBRE (ACTIVITÉ GRATUITE EN TOUT TEMPS)

De septembre à avril

#### Horaire régulier

Aréna Melançon (451, rue Melançon)

Lundi	14 h 30 à 15 h 30
Mardi	11 h 30 à 13 h
Mercredi et jeudi	13 h à 15 h 30
Vendredi	15 h à 16 h 45
Samedi	18 h à 20 h
Dimanche	13 h 30 à 15 h

#### Centre sportif Saint-Antoine

(600, 35<sup>e</sup> avenue)

Lundi, mardi et vendredi	16 h à 17 h
--------------------------	-------------

### GLISSADES

Remonte-pente

Période d'ouverture : de la mi-décembre à la mi-mars (selon la température)

#### Parc des Hauteurs (gratuit)

65, boul. des Hauteurs (face à l'école Sacré-Cœur)

#### Horaire régulier

Samedi et dimanche	10 h à 17 h
--------------------	-------------

#### Horaire des fêtes

Du lundi au dimanche	10 h à 17 h
26 décembre et 2 janvier	12 h à 17 h
Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1 <sup>er</sup> janvier	

#### Horaire des Fêtes

Aréna Melançon (451, rue Melançon)

24, 25 et 26 décembre	Fermé
27, 28, 29 et 30 décembre	13 h à 16 h 45
31 décembre, 1 <sup>er</sup> et 2 janvier	Fermé
3 et 5 janvier	13 h à 15 h 30
4 et 6 janvier	13 h à 16 h 45
7 janvier	18 h à 20 h
8 janvier	13 h 30 à 15 h

#### Centre sportif Saint-Antoine

(600, 35<sup>e</sup> avenue)

24, 25 et 26 décembre	Fermé
27, 28, 29 et 30 décembre	9 h à 12 h
31 décembre, 1 <sup>er</sup> et 2 janvier	Fermé
3 et 5 janvier	9 h à 12 h
4 et 6 janvier	9 h à 12 h

#### Parc de la Côte-Parent

(frais exigés pour le remonte-pente et la location des tubes)

540, rue Madeleine

#### Horaire régulier

Samedi et dimanche	10 h à 18 h
--------------------	-------------

#### Horaire des fêtes

Du lundi au dimanche	10 h à 18 h
26 décembre et 2 janvier	12 h à 18 h
Fermé les 24, 25 et 31 décembre et le 1 <sup>er</sup> janvier	

## HORAIRE DE NOËL DES SERVICES MUNICIPAUX

Les bureaux administratifs seront fermés du 23 décembre 2011 au 3 janvier 2012 inclusivement.

## BIBLIOTHÈQUES HORAIRE DES FÊTES

#### Fermées :

les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

#### Ouvertes :

les 27, 28, 29 et 30 décembre de 12 h 30 à 17 h.

Horaire régulier à compter du 3 janvier 2012. L'horaire régulier est disponible sur notre site Internet au [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca).

## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Aucune collecte n'est prévue pour 2012. Les sapins seront ramassés à même la collecte des déchets.

## STATIONNEMENT DE NUIT

Interdit entre minuit et 7 h sur les chemins publics pour les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril inclusivement.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Durant la période des Fêtes, il n'y a aucun changement pour la collecte des ordures ménagères de même que pour la collecte sélective.

## DÉNEIGEMENT

Rappelez-vous les consignes habituelles lors des opérations de déneigement, surveillez les panneaux de signalisation et veillez à ne pas pousser la neige dans la rue, ce qui peut vous valoir une amende.

## HOCKEY LIBRE

Aréna Melançon (451, rue Melançon)

Le jeudi de 11 h 30 à 13 h

Conditions : être âgé de 18 ans et plus et porter l'équipement protecteur requis

# PROGRAMMATION HIVERNALE 2012

À partir du 12 décembre, les citoyens sont invités à s'inscrire aux cours et ateliers culturels ainsi qu'aux activités du Quartier 50+.

Chassez la grisaille de l'hiver en profitant des cours individuels ou de groupes pour enfants ou adultes à la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon. De la musique en passant par la danse, à la sculpture et au vitrail, un choix varié de cours est offert pour tous les goûts des participants passionnés par la culture. Les cours commenceront dans la semaine du 22 janvier 2012, pour une durée de 12 semaines.

Au Quartier 50+, à la vaste programmation, du 16 janvier au 23 mars, deux activités préventives ont été ajoutées : l'atelier *Héros en 30!* qui consiste à apprendre aux personnes sans connaissance médicale, l'essentiel pour sauver une vie ou encore *Sécurité au quotidien et sécurité d'urgence*, pour contrer les menaces, la pression émotionnelle, l'intimidation et le chantage.

Les activités offertes aux personnes célibataires de 50 ans et + se poursuivent et pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec le comité organisateur.

## C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE

**Programmation loisirs, culture, vie communautaire et Quartier 50+ Hiver 2012**

Les formulaires d'inscription et les brochures d'information sont maintenant disponibles dans les trois bibliothèques et sur le site Internet de la Ville, [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca).

Découvrez plus de 28 pages d'activités dont :

**Cours et ateliers culturels – Inscription du 12 décembre 2011 au 6 janvier 2012**

**Cours individuels pour enfants et adultes :** chant, flûte à bec, guitare et piano.

**Cours de groupe pour enfants :** art de la bande dessinée, boîte à surprise, bricolage, danse ballet classique, danse créative, danse funky, danse hip-hop, dessin-peinture, guitare, théâtre musical et sculpture sur bois.

## CONSULTEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

La liste complète et le formulaire d'inscription des activités de la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon et du Quartier 50+ figurent sur le site [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca) (section Sport, culture et vie communautaire) et dans la brochure disponible dans les trois bibliothèques municipales ou à la Centrale du citoyen au 10, rue Saint-Joseph. Rappelons que cette programmation n'est plus distribuée de porte à porte afin de poursuivre le virage vert entrepris par la Ville.

## COURS ET ATELIERS CULTURELS

### Optez pour les inscriptions en ligne

Les inscriptions pour les membres actuels se font par Internet au [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca). Il suffit de cliquer sur l'icône sur la page d'accueil **Inscription en ligne**. Pour les nouveaux utilisateurs, vous devez communiquer avec le personnel de la culture au 450 432-0570 afin de créer votre dossier et d'obtenir votre numéro de carte-loisirs.

## QUARTIER 50+

Les inscriptions se font au comptoir d'accueil du Quartier 50+ pour les nouveaux membres. Les personnes qui ont leur numéro de carte de membre ont ainsi leur code d'accès leur permettant de s'inscrire directement sur le site [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca). Pour plus d'information, appelez au 450 432-0550.



**Cours de groupe pour adultes :** aquarelle, baladi, dessin, entretien paysager, guitare au bord du feu, initiation à la photographie numérique, horticulture, peinture acrylique, peinture à l'huile, sculpture d'argile, sculpture sur bois, vitrail et initiation à la fusion.

**Programmation du Quartier 50+ - Inscription du 12 décembre 2011 au 10 janvier 2012**

**Bienvenue à tous.**



### Urgences

Ambulance, pompiers, police 911

### Police

Demande d'intervention 450 432-1111

Demandes d'informations 450 432-3344

**Sécurité incendie** 450 436-3558

### Transport collectif

Train 1 514 287-TRAM

1 888 702-TRAM

CIT Laurentides 450 433-SURF

Transport adapté 450 433-4000

Gare intermodale 450 436-1711

### Bibliothèques

Charles-E.-Garneau 450 431-1388

Du Frère-Marie-Victorin 450 432-1226

Marie-Antoinette-Foucher 450 432-0569

**Requêtes et plaintes** 450 432-0585

**Urbanisme** 450 438-3251

**Tous les autres services** 450 436-1511

**Centrale du citoyen**  
450 569-5000 - [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca)

Le Saint-Jérôme Volume 10 – Numéro 5  
Publié par la Division des communications  
de la Ville de Saint-Jérôme  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2011  
Bibliothèque et archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives du Canada

La Ville de Saint-Jérôme vous souhaite de  
**JOYEUSES FÊTES !**